

Cher(e)s Collègues,

Vous trouverez ci-dessous le déroulé du Comité Régional d'Entreprise de Bretagne du mois de janvier, sans les commentaires ni les interprétations des Organisations Syndicales.
Bonne lecture.

Vœux du président

Informations du président (Olivier Labat) :

Une rencontre a eu lieu avec le nouveau DR Pôle Emploi : homme chaleureux. Point très positif : j'ai signé des avenants de prolongation jusqu'au 31/12/18 pour les marchés subséquents (prévus initialement jusqu'au 31 mars). Les travaux sur la formation professionnelle et ses financements n'étant pas aboutis, Pôle Emploi prend l'initiative de prolonger jusqu'à la fin de l'année pour éviter les "trous de système". Ce sont des marchés importants qui concernent les AFC et AIF. L'hypothèse formulée par Pôle Emploi : éviter rupture de financement sur le premier semestre. Rassurant pour nous car il existait une incertitude sur le mandat de PE (pas la même ambiance en PDLL).

Pôle Emploi est également très intéressé par une collaboration avec l'Afpa sur des actions comme "un jour un métier", "mobilisation sur la connaissance et la découverte des métiers" (y compris de leur propres conseillers). L'activité reprend en Bretagne dans tous les secteurs mais il y a toujours un décalage avec la demande d'emploi. La formation qualifiante est une vraie passerelle.

On est un peu plus rassurés sur la construction du budget 2018.

Evocation de la très grande "sensibilité" sur l'hébergement et la restauration et la subvention 2018 qui ne durera que 6 mois. C'est une véritable aide à la mobilité. J'ai demandé à ce que Pôle Emploi évoque ce sujet auprès du conseil régional. Je suis ouvert à l'accueil en hébergement des demandeurs d'emploi adressés par Pôle Emploi lors, par exemple de stages en entreprise loin du domicile. Nous sommes maintenant propriétaires de nos hébergements et pouvons décider nous-même. PE partage l'idée qu'il faut aider les personnes pour faciliter la mobilité.

La demande d'emploi ne baisse pas suffisamment au regard de la reprise économique. Vrai sujet. Il faut qu'on aille au-devant des DE. On va ouvrir davantage de points conseil en formation. Il faut qu'on bouge assez vite car les entreprises s'impatientent. Par exemple, les industriels évoquent la création de leur propre organisme de formation avec l'accueil de personnes des pays de l'est (y compris les familles et pas en tant que travailleurs détachés) avec accompagnement à la recherche d'emploi pour les conjoints et à la recherche de logement. Autre exemple : l'atelier "Coque" de STX à Saint-Nazaire à un personnel composé à 80% par des étrangers, stratégie du groupe italien pour provoquer un malaise social permettant de justifier la délocalisation de la production. Objectif : réaliser tous les travaux d'aménagement en Italie, ce qui serait également une catastrophe pour tous les sous-traitants.

Autre info : réunion du GRN 166 et la restauration collective de Rennes en un pôle unique (réflexion en cours).

Relation avec Alain Glon (groupe Sanders) : proposition faite pour accompagnement spécifique pour les aider à trouver des opérateurs et conducteurs de ligne de l'agro-alimentaire. Réunion prévue début février avec également 25 autres entreprises de l'agroalimentaire (invitées par Alain Glon). C'est intéressant pour notre positionnement en tant qu'opérateur de l'aide au recrutement. Je rencontre également avec Pascale Dartois le directeur OPCALIM début février.

Budget 2018

Le temps que les nouvelles dispositions de financement de la formation professionnelle se mettent en place, il aura probablement pendant un certain temps une inefficacité qui va engendrer des réactions. Certaines OPCA prennent des dispositions sur leurs fonds propres pour éviter des ruptures.

OJ : arbitrage du national sur les ETP CDD et CDI mais pas encore pour le reste (masse salariale, intérimaires, itinérants).

	Arbitrage 2018	2017
ETP CDI	350	365
Etp CDD	99 (incluant programme HOPE : 4 ETP)	104
TOTAL	449	470

Début d'année "chaud" pour la DR car les premiers chiffres annoncés étaient de 341 ETP CDI et 65 ETP CDD. Argumentation de la DR sinon impossible de réaliser le CA prévu.

3 règles de fonctionnement imposées :

- Ne pas dépasser 350 CDI sur l'année (voire moins si CA moins fort que prévu) ;
- Bercy demande la mensualisation du rendu-compte : on peut dépasser un mois à condition de pondérer sur d'autres mois en fonction de l'activité et dans tous les cas ne pas dépasser les 350 sur l'année ;
- Recrutement possible d'1 CDI s'il y a 3 départs constatés. Exemple recrutement d'un CDI à Loudéac début janvier possible car départs au 31/12.

Pas d'arbitrage actuellement sur l'intérim et les itinérants.

Masse salariale totale estimée : 29 millions d'€.

OL : On a conscience de l'extrême tension des services administratifs. L'accent est porté sur la production. 2018 et 19 sont 2 années charnières au sens de la crédibilité de l'EPIC par rapport à sa tutelle, redéfinition d'un nouveau modèle économique et de la capacité à tenir nos objectifs. Nous devons impérativement ne faire aucun "dérapages" budgétaires. Nous ferons attention au cas par cas (risque juridique ?). Il nous faut impérativement revoir notre modèle économique : j'ai posé la question "pourquoi on continue la saisie des informations stagiaires dans nos systèmes d'information alors que nous faisons la même chose pour les DE dans les SI des Conseils Régionaux ?". En quoi cela sert-il de suivre les HTS ? Tout cela nous coûte énormément et nous ne sommes pas financés pour cela. Quel est l'autre OF qui le fait en France ? Je ne suis pas entendu.

Ci-dessous, les ajustements des éléments du budget 2018 qui ont été modifiés suite à l'arbitrage du national (+ de détails sur budget 2018, lire futur PV ou me consulter) :

Produits :

Epic :

+ 31% par rapport à proposition (Programme HOPE).

Accès à l'emploi :

+5%

Afpa entreprise

-4%

Charges :

Ajustements à la marge; +3% essentiellement dûs au programme HOPE (exemples hébergements ouverts le weekend)

Informations économiques (Olivier Labat)

Relations avec les financeurs. Conseil Régional, RAS sinon les travaux sur projet DRIPP et version territorialisée du PIC. Nous plaidons la réouverture des "pré-pro".
Les propositions de l'Afpa semblent bien accueillies par la tutelle.

Résultats à fin décembre inférieurs de 22000 heures par rapport à décembre 2016 (sur le mois).
J'espère que tout n'a pas encore été valorisé.

Mais nous terminons l'année avec - 52 stagiaires CRB, - 21 domiens, - 92 sur le marché entreprise (PFE, CPRO; etc.) par rapport à décembre 2016. Attente du 2ème arrêté.

Néanmoins, nous terminons l'année avec + 82 000 heures sur l'ensemble de l'année soit environ 900 000€ supplémentaire de Chiffre d'affaires.

Je suis inquiet sur la juste valorisation des missions nationale ; La DR a repris la main sur la valorisation GTA. Les règles de gestion sont arrivées trop tardivement (en septembre) et la valorisation n'est plus à la prestation mais au temps passé or GTA est écrasé à la fin de chaque quadrimestre, on ne peut donc pas revenir sur le début d'année 2017.

Ressources humaines (Olivier Jouin)

Effectif décembre 2017 = 355 ETP, moyenne annuelle 2017 = 365.58. La moyenne 2016 était à 383.

Effectif CDD décembre = 103 ETP, moyenne annuelle 2017 = 104.42.

Moyenne totale 2017 : 470 ETP, moyenne 2016 : 471.39 mais répartition différente car + de CDD en 2017.

Budget arbitré 2018 : 449.

3 personnes actuellement en service civique (2 à Brest, 1 à Morlaix).

5 contrats de professionnalisation : 2 Finistère (commercial), 2 (assistanat direction) Rennes et Saint-Brieuc, 1 RH (DR).

1 contrat d'avenir à Lorient (entretien) jusqu'en novembre 2019.

Intérim : 3 CDI I

Itinérants : en 2017 il nous avait été demandé une augmentation du recours aux itinérants de 30% environ. 2017 : 2927 j (+38% par rapport à 2016).

Liste des départs : 2 départs retraite actés sur le premier trimestre. Mesure du plan intergénérationnel prolongé jusqu'en mars 2019. 20 départs prévisibles en 2018.

Arrivée par voie de mutation d'un formateur de Cholet à Loudéac.

Négos nationales en cours sur les variations d'activité et mesures d'accompagnement sur les mobilités professionnelles (prochaine réunion le 29 janvier).

On dépend actuellement des mesures unilatérales de la GPEC (janvier 2018). Olivier Jouin : "C'est vrai que je suis incitatif en PDLL, le CA qu'on vise en PDLL fait que si nous n'avons pas de mobilité à l'intra ou en dehors de la région, nous aurons de très grosses difficultés." Olivier Labat : "Début janvier, il y a 3000 stagiaires en formation en Bretagne et 1800 en PDLL pour un effectif identique ! Au bout d'un moment nous avons une responsabilité en tant qu'employeur qui est de donner du travail aux gens. S'il n'y a plus de travail, c'est à nous d'anticiper en accompagnant au maximum les mobilités. Nous ne durcissons pas le ton, nous disons la vérité. Nous venons de remporter 5 lots sur 5 en tertiaire en PDLL. Je ne suis pas dupe, c'est un acte politique !"

Point sur la mutualisation AFPA Bretagne/PDLL

Pas de fusion entre Bretagne et PDLL mais mutualisation des moyens.

Présentation de l'organisation interrégionale (organigramme des activités et non hiérarchique).

Nicole HUBERT

Déléguée Syndicale Conventionnelle Régionale
